



Brèves CFDT

ENQUETE entretiens de Bilan 2024:

La CFDT, toujours attentive aux retours du terrain, lance une enquête sur les entretiens de bilan pour l'année 2024. A destination de l'ensemble des salariés Renault/Ampère.



<https://fr.surveymonkey.com/r/Bilan24>

COMPROX'S (RSAS)

N°4 (Achats, Finance, IS&IT):

Information sur l'ajustement de l'organisation de la cybersécurité:

Mise en place du programme 'oneCyber', renforcement des compétences offensives via le recrutement en interne et externe de 16 collaborateurs.

Point sur projet PULSAR:

Rappel du but de pulsar et présentation du planning 2027. De nouveaux renforts (~100 personnes) sont attendus. L'équipe projet manque de place au cristallin et la situation risque d'empirer à partir du 1^{er} septembre.

Pour la troisième fois depuis décembre 2023 la CFDT alerte sur la charge de travail, la fatigue et les risques psychosociaux qui pèsent sur les salariés.

Visite locaux DIR au TCR:

La cohabitation de bureaux avec les labos manipulant des produits chimiques pose problème! Une formation des salariés aux situations d'urgence est nécessaire.

N°1 (Ingénierie Produit):

Réintégration d'une partie des Besoins spéciaux au TCR:

Le transfert de Flins vers le TCR (CRPV et SVE) est en cours. Malgré une visite d'évaluation par les membres de la COMPROX 1, difficile à ce stade de juger si l'ensembles des conditions HSE ou humaines sont réunies pour mener leurs activités dans de bonnes conditions.

La CFDT restera vigilante sur les conditions de travail liées à ce transfert.



Pour échanger sur ces sujets ou d'autres:

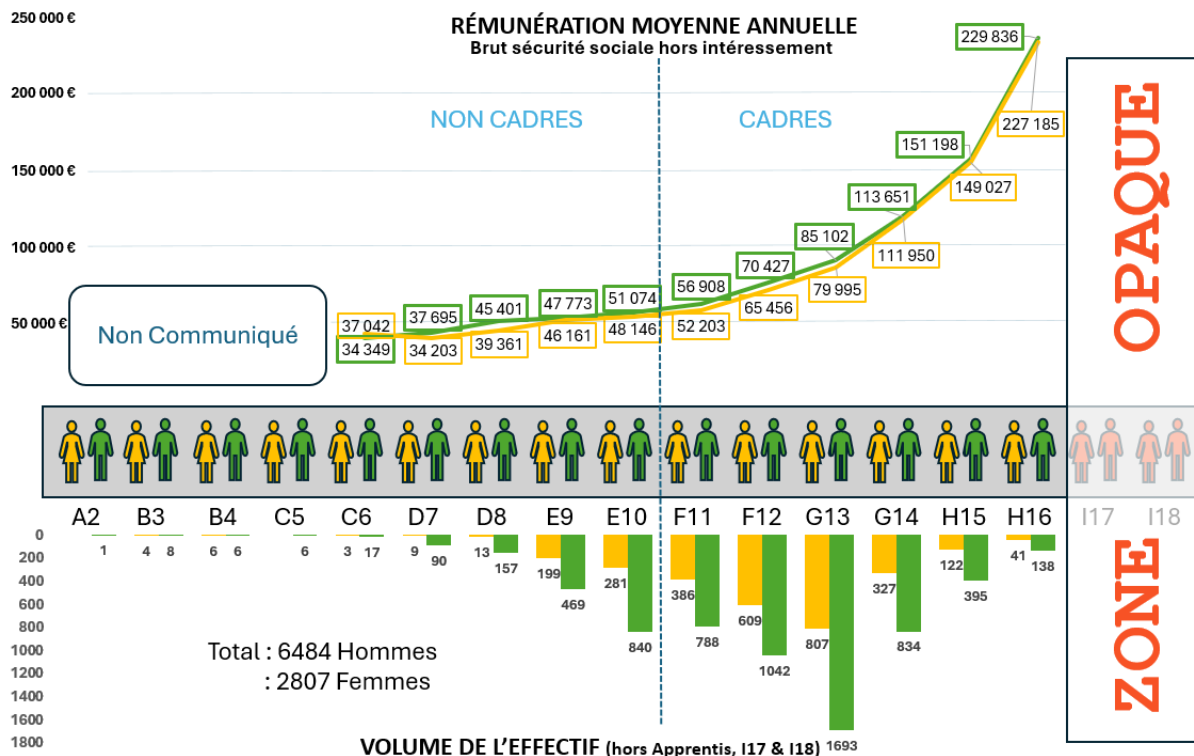
Contact CFDT EIF :

cfdt-ile-de-france@renault.com



BILAN SOCIAL RENAULT EIF

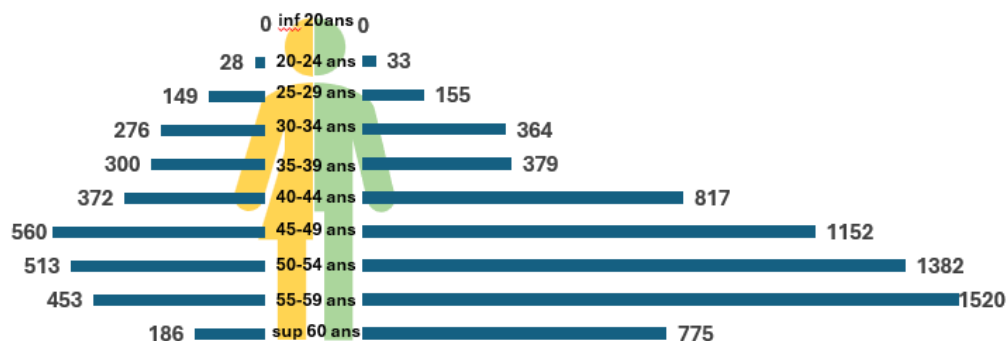
Rémunération et Effectif:



Pour sa 1^{ère} année d'existence, l'établissement Ile de France Renault SAS comptait 10 054 salariés au 31.12.24. L'entreprise a fait le choix de ne communiquer aucune information concernant les salariés ayant la classification I17 et I18. **La CFDT s'oppose à cette opacité. Par différence, nous estimons qu'ils sont 123.**

Pyramide des âges: Réalisée avec les classes d'emploi en CDI de A2 à H16. Si les tranches d'âge de 45 à 60 ans sont à peu près équivalentes, on constate une chute drastique sur la tranche d'âge 40-44 ans et une seconde chute encore plus forte concernant les salariés entre 30 et 39 ans.

Cela nous interroge sur la capacité de l'entreprise à conserver les salariés plus jeunes. De par leur jeunesse, les expériences et les connaissances qu'ils vont acquérir, ils représentent l'avenir de l'entreprise.



Pour recevoir les informations CFDT

[https://fr.surveymonkey.com/r/infos CFDT](https://fr.surveymonkey.com/r/infos_CFDT)



Devenez acteurs rejoignez vos collègues à la CFDT !

<https://www.cfdt.fr/adherer>